



**AUTORITE NATIONALE
DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS**

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

**Fourniture et installation de matériels
Informatiques à l'Autorité Nationale de
Régulation des Marchés Publics (ANRMP)**

Juillet 2012

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRE N° F219/2012

FOURNITURE ET INSTALLATION DE MATERIELS INFORMATIQUES A L'ANRMP

L'an deux mille douze, le **mercredi 04 juillet**, la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des Offres présidée par M. KONAN Paulin, Secrétaire Général Adjoint Chargé des Etudes et de la Définition des Politiques (SGA EDP), représentant le Président de l'ANRMP, s'est réunie à 09 heures 45 minutes au siège de l'*Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) Rue du Lycée Français, Cocody-Riviéra 3- Lot 1085- Ilot n°118- 25 BP 589 Abidjan 25- Téléphone : 22 40 00 40 - fax : 22 40 00 44.*

Prévue pour 09h30, l'ouverture a eu lieu à 09h45. Les quinze minutes ayant été accordées au représentant de la DMP afin de rejoindre la COJO.

Etaient présentes, les personnes dont les listes sont jointes en annexe.

Un seul point à l'ordre du jour : Ouverture des plis de l'appel d'offre relatif à la fourniture et l'installation de matériels informatiques dans les locaux de l'ANRMP.

Onze (11) entreprises ont retiré des DAO. Il s'agit des entreprises suivantes :

N°	Entreprises ayant retiré des DAO
1.	EITECH
2.	LIBRAIRIE DE France
3.	IBCI
4.	MCS
5.	PENIEL SERVICE
6.	INTELIUM
7.	GRAPHILUX
8.	DGN
9.	MSS
10.	PAGIM SERVICES
11.	INTELAFRIQUE

A la date limite de dépôt des offres, ont soumissionné les entreprises suivantes :

N°	Entreprises ayant déposé leurs offres
1.	INTELIUM
2.	EITECH
3.	LIBRAIRIE DE France
4.	MSS
5.	GRAPHILUX
6.	INTEL AFRIQUE
7.	PENIEL SERVICE
8.	MCS
9.	IBCI

Les entreprises MCS et IB-CI ont toutes deux déposé leurs offres à 09h05 et sont donc déclarées hors délai.

La séance publique d'ouverture des plis a commencé par l'intervention du Président de la Commission qui a d'abord présenté son mandat à l'assemblée et poursuivi pour présenter les membres de la COJO avant de présenter les caractéristiques de cet appel d'offres qui s'articulaient autour des points suivants :

- l'objet de l'Appel d'Offres ;
- l'allotissement ;
- le cautionnement provisoire ;
- le délai d'exécution ;
- le financement du Marché ;
- les conditions d'attribution ;
- les conditions de rejet de l'offre à l'ouverture.

Le Président a par la suite donné la parole aux représentants des entreprises soumissionnaires, puis aux membres de la commission afin de recueillir leurs observations :

1- Observations des soumissionnaires

Au titre des observations des soumissionnaires le représentant de l'entreprise EITECH a suggéré que dorénavant le DAO soit disponible en version électronique.

Par ailleurs le représentant de l'entreprise LDF-Groupe a porté à la connaissance des membres de la COJO que selon lui, dans le CPT du DAO, la numérotation des équipements prête à confusion. Ce qui l'a amené à intervertir les lots 4 et 5.

2- Remarques des membres de la commission

Pas d'intervention.

Après les différentes interventions, il a procédé au dépouillement des offres.

Les résultats ci-après, ont été obtenus suite à la lecture à haute voix du contenu des enveloppes :

N°	Entreprises ayant soumissionné	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE					SOUMISSION					DELAI D'EXECUTION
		LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5	LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5	
1.	INTELIUM	185.000 F BOA	200 000 F BOA	210 000 F BAO	50 000 F BOA	45 000 F BOA	8 850 000	11 210 000	14 219 000	6 608 000	2 596 000	30 jours
2.	EITECH	185.000 F BOA	200 000 F BOA	210 000 F BAO	50 000 F BOA	45 000 F BOA	16 079 884	10 928 157	20 495 597	6 968 313	2 175 861	30 jours
3.	INTEL AFRIQUE	185.000 F SERENITY	200 000 F SERENITY	210 000 F SERENITY	50 000 F SERENITY	45 000 F SERENITY	10 865 719	9 575 619	10 692 438	3 324 123	2 564 376	30 jours
4.	MSS	185.000 F GNA	200 000 F GNA	210 000 F GNA	50 000 F GNA	45 000 F GNA	5 201 625	11 784 896	19 335 775	4 565 125	3 016 375	30 jours
5.	LDF Groupe	185.000 F BIAO	200 000 F BIAO	210 000 F BIAO	50 000 F BIAO	45 000 F BIAO	6 907 318	16 325 732	17 975 580	3 849 391	11 962 610	30 jours
6.	GRAPHILUX	690 000 F LOYALE					38 544 110					Non précisé
7.	PENIEL SERVICE	690 000 F SERENITY					9 665 439	13 734 922	11 159 805	4 693 848	2 855 522	30 jours

NB : Les deux offres des entreprises IB-CI et MCS, reçues hors délai n'ont pas été ouvertes.

A la fin du dépouillement, le Président a redonné la parole aux soumissionnaires pour recueillir leurs impressions sur le déroulement de la séance d'ouverture des plis.

A ce titre, est intervenue la représentante de l'entreprise IB-CI dont l'offre n'a pas été ouverte. Selon elle, elle serait arrivée avant 09h au portail de l'ANRMP, mais les vigiles l'auraient retardée en lui demandant de déplacer son véhicule qu'ils estimaient mal stationné.

Aucune autre intervention n'a été enregistrée auprès des soumissionnaires.

La COJO a fixé la date d'analyse et de jugement au mardi 10 juillet 2012 à 14 heures 30 minutes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10 heures 50 minutes.

Ont signé :

M. KONAN Paulin <i>Secrétaire Général Adjoint chargé des Etudes et de la Définition des Politiques/ANRMP (Représentant du Président)</i>	Mme KOUAO <i>Représentant DMP (Membre)</i>
AKPAH Anne Rolande <i>Chef du service informatique / ANRMP (Membre)</i>	NOMEL Gnagne François <i>Chef du service Administratif et Financier / ANRMP (Rapporteur)</i>

Fait à Abidjan, le 04 juillet 2012.

N.B.

La version signée du Procès-verbal d'ouverture des plis a été remise séance tenante aux différents soumissionnaires et est disponible au siège de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics.